

FORMATION À DISTANCE



Education Alimentaire - Nutrition chez les 0-3 ans

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation en restauration collective
 - Réactualiser les connaissances en Nutrition
 - Elaborer un Plan Alimentaire et des menus conformes au GEMRCN
 - Prévenir les allergies alimentaires chez le jeune enfant
-

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaire, direction, adjoint.e à la direction, cuisinier.ère, auxiliaire de puériculture, animateur.trice petite enfance

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un accès internet, d'une caméra.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Durée globale estimée : 14 heures
- Dont à distance en visioconférence: 12h00 et 2h00 de travail individuel
- Horaires : 9h00-12h00 du 25 novembre au 1^{er} décembre 2020
- 7 participants maximum
- Coût de la formation : 340 € nets de taxe

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : les besoins du jeune enfant

Module 2 : La réglementation alimentaire, le GEMRCN

Module 3 : rédaction du Plan Alimentaire et des menus

Module 4 : les allergies alimentaires

MODALITES D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE

Sylvie Poder-Guillou, docteur en chimie, fondatrice de SECALI

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Assistance technique assurée par courriel et téléphone

TYPE D'ACTIVITES EFFECTUEES ET LEUR DUREE ESTIMEE

Formation réalisée en classe virtuelle, chat...

MOYENS TECHNIQUES

visioconférence,...

SECALI - Parc d'Innovation de Mescoat 29800 LANDERNEAU

Tél.: 06 80 03 31 74 sguillou@secali.com

SIRET 42250514900019 — Enregistré sous le numéro 53290630029. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Certifié Qualiopi pour les actions de formation

SUIVI ET EVALUATION

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire, une copie de la feuille d'émargement est fournie à l'employeur.

Un QCM de vérification de l'acquisition des connaissances est réalisé ainsi qu'une évaluation qualité de fin de formation.

Après 3-6 mois une évaluation à froid est adressée au stagiaire et un questionnaire intitulé "Mesurer le bénéfice d'une action de formation pour l'établissement" est également transmis à l'employeur.

Handicap

Dans le cas où un.e participant.e serait affecté.e par un handicap qui pourrait rendre difficile sa participation à une formation, merci de me contacter au préalable afin de définir ses contraintes, pour que je puisse adapter la session à ses besoins.

Conditions Générales de Vente

Le versement d'un acompte de 30% est demandé à la signature de la convention de formation.

Pour toute inscription annulée moins de 5 jours avant la date du stage, la facturation est intégrale.

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous est adressée en 3 exemplaires dont un est à nous retourner signé.

La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de fin de formation et de la copie de la feuille d'émargement.